

le^re meilleures seront les moins bonnes. Efforcez-vous de leur faire tenir un tel registre pendant un an et je vous promets le succès, car dès ce moment, ils commenceront à pratiquer la sélection, c'est-à-dire qu'ils vendront leurs mauvaises laitières pour ne garder que les meilleures qu'ils feront rapporter, et, d'ici à 10 ans, la production du lait aura doublé sans que le nombre des animaux ait eu besoin d'être augmenté.

"*Breed pure*;" faites comprendre aux cultivateurs qu'ils obtiendront beaucoup plus de succès s'ils s'efforcent de garder purs de tout sang étranger leurs races d'animaux. Je ne veux pas dire par là, qu'ils devront vendre leur troupeaux métis, si comme la plupart ce sont des métis qu'ils ont. Non ! mais s'ils possèdent des métis Ayrshires, qu'ils n'emploient comme mâles reproducteurs que des Ayrshires purs sang s'ils préfèrent cette race, ou des mâles purs-sang canadiens s'ils veulent revenir à la race primitive. De cette façon et en pratiquant toujours la sélection, ils auront dans l'espace de 8 ans un troupeau pur sang Ayrshire ou pur-sang Canadien, possédant des qualités laitières qui seront infailliblement transmises à tous les produits. Et tout cela ne leur aura pas coûté un seul sou de déboursés, mais un peu de comptabilité.

Faites comprendre aux cultivateurs que s'ils veulent absolument croiser les races, ils doivent le faire avec un peu de jugement, qu'ils ne doivent jamais accoupler deux races ayant des aptitudes opposées, comme une race laitière et une race de boucherie. Qu'ils croisent les races laitières entre elles, c'est parfait.

Quel bien pouvez-vous faire au pays, si vous le voulez, messieurs, vous qui avez des relations journalières avec les cultivateurs, qui possédez toute leur confiance, et sur qui vous avez de l'influence ! Voilà une partie du rôle que vous avez à remplir tout en servant bien vos intérêts, je devrais dire du devoir qui vous incombe.

Le gouvernement, par l'entremise du Conseil d'Agriculture ou d'autres intermédiaires, cela importe peu, devra prendre tous les moyens possibles pour encourager l'élevage des animaux laitiers, par conséquent la production du lait. Qu'il continue la politique qui a été inaugurée, il y a quelques années, pour encourager l'établissement des beurrieres et des fromageries. Organisez des concours de bestiaux laitiers ou offrez des primes à toutes les vaches qui donneront dans un temps spécifié une quantité déterminée de beurre ou du lait ou de fromage. C'est à vous qu'il appartient d'établir un registre dans lequel vous inscrirez la généalogie de toutes les vaches qui auront donné 12 ou 14 lbs de beurre dans une semaine, ainsi que les mâles reproducteurs nés de telles vaches. Et si, dans quelques années, vous ou vos amis voulez monter un troupeau de laitières choisies, vous n'aurez qu'à consulter ce registre pour savoir où acheter.

Quoique nous ayons fait d'énormes progrès, depuis quelques années, dans l'exploitation des industries fromagères et beurrières, il faut bien avouer que nous ne faisons que commencer ; nous sommes encore dans l'enfance de l'art, mais avec de l'énergie du travail, de l'ordre et le concours d'associations comme la nôtre, il est permis d'espérer qu'avant long temps notre pays prendra la première place parmi les plus renommés, pour la production du lait, du beurre et du fromage.

J. A. COUTURE

Médecin Vétérinaire

Surintendant de la Quarantaine des bestiaux.

DISCUSSION.

M. E. A. BERNARD.—En présentant des félicitations au savant conférencier qui vient de nous intéresser si vivement, je crois devoir attirer l'attention de cette assemblée sur la

magnifique idée émise par le docteur Couture : la création d'une race "Canadienne" de vaches. Je ne vois aucune objection à la réalisation de ce projet, et les résultats qui en découleraient sont d'une importance inappréciable. Les éléments de la race ne manquent pas, le Dr. Couture s'est convaincu par son expérience personnelle des grandes qualités de nos vaches canadiennes. J'émet le vœu qu'un concours soit organisé, pour la saison prochaine, où l'on offrira une prime importante à la vache canadienne qui aura donné, en une semaine de temps, la plus grande quantité de beurre au-dessus de douze livres. Mais je voudrais, comme les races "Canadienne" et Jersey sont sœurs, qu'on admit dans ce concours les croisés Jerseys. Ces croisements favoriseraient l'obtention rapide de l'excellence que nous sommes en droit d'attendre de notre future race canadienne.

M. SIMÉON LESAGE.—L'idée du concours est vraiment trop pratique pour que vous laissiez cette assemblée avant d'avoir décidé que ce concours aura lieu. Il y a tout à gagner et rien à perdre. Je crois que vous devriez admettre dans ce concours toutes les races de vaches. J'aimerais à avoir l'opinion du Dr. Couture à ce sujet.

M. J. A. COUTURE.—Les races diverses d'animaux laitiers que l'on trouve dans ce pays, ont certainement d'excellentes qualités que je serais heureux de voir passer chez nos animaux canadiens ou chez ceux d'entre eux qui ne les ont pas. Mais il ne faut pas oublier que nos animaux canadiens ont des qualités propres au pays que ne possède aucune autre race d'animaux : une acclimatation parfaite aux conditions particulières du pays, et une rusticité étonnante, qu'ils ont acquises par trois siècles de résidence, et, le dirai-je, de soins négligés. Ceci, vous ne le trouverez chez aucune autre race. Quand aux qualités laitières, je suis d'opinion que la race canadienne les a pleinement toutes ; il suffit de s'appliquer à les augmenter pour en obtenir le développement complet qui surprendra même ceux qui ont confiance dans la race "Canadienne." Donc quant aux croisés et aux purs-sang, je regrette de ne pas partager l'opinion des messieurs qui m'ont précédé. Nous avons à chercher ce que vaut notre race et à prouver qu'il y a en elle l'étoffe d'une rivale des meilleures races. Si une croisée Jersey remportait la prime du concours, soyez certains que l'on n'en donnerait pas la gloire au sang canadien, mais au sang Jersey. Pour cette double raison, il est préférable, je crois, qu'il n'entre que des purs-sang canadiens, dont il existe de nombreux échantillons dans le district de Québec. Je me fais fort de vous en trouver en quantité.

M. S. LESAGE.—Je ne voudrais pas que l'on se méprit sur la signification que j'attache à mes paroles de tantôt. Si j'ai demandé un concours ouvert à toutes les races, c'est que j'estime notre "Canadienne" capable de remporter la victoire envers et contre toutes. (Appl.)

M. E. A. BERNARD.—Je suis heureux de me rendre aux raisons développées par le Dr. Couture ; et j'ai beaucoup de plaisir, pour donner suite aux idées émises par lui, à faire la proposition suivante que seconde M. l'abbé Labonté, économiste du Collège Ste. Thérèse :

"Que la Société d'industrie laitière accorde une prime de \$100 à la vache canadienne qui, en une semaine de temps, dans l'année 1884, aura donné la plus grande quantité de beurre au-dessus de douze livres ; les conditions de ce concours devant être réglées par la société."

(Cette résolution a été adoptée au milieu des applaudissements unanimes de l'assemblée.)

LES FOINS.

Amis cultivateurs, voici venir le temps où nous aurons à faire un des ouvrages les plus payants en même temps que des plus intéressants.